



HAUTE AUTORITÉ
POUR LA TRANSPARENCE
DE LA VIE PUBLIQUE

Paris, le 25 juin 2014

Publicité des déclarations de situation patrimoniale et d'intérêts
des membres du Gouvernement

Conformément aux lois du 11 octobre 2013 relatives à la transparence de la vie publique, les déclarations de situation patrimoniale et d'intérêts des membres du Gouvernement seront rendues publiques par la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique, sur son site internet www.hatvp.fr, **vendredi 27 juin, dans la matinée.**

Contact presse : Elodie Cuerq – 01.72.60.58.71